

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Caudéran

Lundi 24 juin 2024, Théâtre de la Pergola

Etaient présents :

- Pascale Bousquet-Pitt, Maire adjointe du quartier Caudéran
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué chargé du zéro déchet et de la propreté
- Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Laurent Guillemin, Maire-adjoint du quartier St Augustin, Tauzin, Alphonse-Dupeux
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué auprès de Didier Jeanjean pour la voirie, la mobilité et le stationnement
- Les services de la ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole
- 127 habitants et habitantes du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [Conseil de Quartier Caudéran \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER	2
PROPRETE ET CADRE DE VIE	3
URBANISME.....	6
CONCLUSION	9

INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER

Pascale Bousquet-Pitt prie les participants d'excuser l'absence du Maire de Bordeaux, qui ne peut assister au conseil de quartier. Elle remercie les participants et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette réunion.

Le sujet de la tranquillité publique ne pourra être traité pour cause de réserve électorale, c'est le sujet urbanisme qui a donc été mis à l'ordre du jour (deuxième sujet choisi par les habitants).

Concernant les mobilités sur le quartier, le bus express a été mis en service le 4 juin. Les travaux du parking du Caillou sont terminés.

Un pôle multimodal PEM a été mis en place à proximité de la gare de Caudéran avec un terrain dédié à la permaculture à proximité.

La place Lehu est désormais un écrin de verdure. Il est possible de pique-niquer place Armand-Faullat. Le square sera inauguré le 1er juillet.

115 bornes d'apport volontaire sont en cours de validation pour un déploiement à l'automne.

Le Parc Bordelais a accueilli des animations culturelles dans le cadre des Jeux olympiques, de la Fête de la Musique et le parc Monséjour accueillera un spectacle donné dans le cadre de l'Été métropolitain.

Le projet de bassin nordique de la piscine Stéhélin entrera en phase opérationnelle à l'automne. Cet équipement proposera 6 couloirs de nage, un espace aqualudique, des espaces de détente et de restauration et un solarium. Le projet vise le niveau argent de la qualification BDNA (Bâtiments Durables Nouvelle Aquitaine).

INFORMATION SUR LE BUDGET PARTICIPATIF ET LA TOURNÉE DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE

Tiphaine Ardouin, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Le budget dédié au budget participatif est de 2 millions d'euros (300 000 euros maximum par projet). La phase de dépôt de projets est ouverte jusqu'au 7 juillet. Les idées doivent être déposées sur le site participation.bordeaux.fr. Les projets seront ensuite soumis au vote.

La thématique retenue est la suivante : « Urgence climatique, tous acteurs. »

La tournée de la démocratie permanente, qui permet d'aller à la rencontre des citoyens sur la thématique Être jeune à Bordeaux, fera étape le 10 juillet au Parc Bordelais.

PROPRETE ET CADRE DE VIE

Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal délégué chargé du zéro déchet et de la propreté

Une feuille de route « propreté » sera votée par Bordeaux Métropole dans quelques semaines. Dans ce cadre, il convient de construire le plan d'action spécifique à Bordeaux. Ce plan d'action s'inspire notamment de mesures mises en œuvre dans d'autres villes européennes. En complément, il semble primordial de recueillir les propositions des habitants.

240 agents œuvrent pour la propreté de jour comme de nuit. La Mairie fait également appel à des prestations externalisées.

Le quartier de Caudéran compte 12 zones qui sont nettoyées par 10 agents de propreté entre 5 h 45 et 12 h 45.

Les rendez-vous pour les déchets verts et les déchets sauvages augmentent sur le quartier.

L'ouverture du centre de réemploi Monséjour est prévue en 2027.

La feuille de route de la propreté urbaine comporte 4 enjeux majeurs :

- image du territoire,
- transition écologique,
- cadre de vie,
- citoyenneté.

L'établissement de cette feuille de route requiert le concours de tous, habitants, commerçants et touristes.

Elle s'articule autour de 3 grands axes :

- réduire,
- maîtriser (sensibilisation et communication sur les bonnes pratiques et sanctions via la brigade des incivilités),
- traiter.

Des actions ont d'ores et déjà été engagées en matière de :

- déploiement des bornes à déchets alimentaires,
- déploiement du tri,
- collecte des mégots,
- étude comportementale sur les déjections canines,
- création d'une brigade incivilités,
- étude sur la vente à la sauvette,
- accompagnement des nettoyages citoyens.

Enfin, le service Allo Proximité reste à la disposition des habitants (05 56 10 22 22 et application smartphone).

Les habitants échangent en binôme sur le questionnaire qui leur a été remis au début de la réunion.

RESTITUTION ET ECHANGES

- **Dépôts sauvages**

« Il faut sanctionner financièrement les dépôts sauvages. Cette solution requiert l'intervention d'un agent assermenté et l'identification des dépôts. Il faut communiquer sur la collecte des encombrants. »

Jean-Baptiste Thony explique que les contrevenants font attention à ne plus laisser leurs coordonnées dans leurs dépôts sauvages. Il est donc de plus en plus difficile de les identifier. Des flyers sur la collecte des encombrants seront distribués dans les boîtes aux lettres.

- **Centre de recyclage mobile**

« Pourquoi ne pas mettre en place un centre de recyclage mobile à Caudéran ? »

Jean-Baptiste Thony explique que le projet est en cours de discussion avec la Métropole. Par ailleurs, les containers à déchets verts recueillaient trop de déchets divers, d'où la décision de collecter les déchets à domicile.

- **Personnes en situation de grande précarité**

« La présence permanente d'un SDF crée des nuisances importantes. Peut-on le prendre en charge ? »

Jean-Baptiste Thony répond que la situation de cette personne nécessite un accompagnement social.

Pascale Bousquet-Pitt ajoute que le monsieur vit dans un camion et ne souhaite pas être accompagné par les services sociaux. Un agent se rendra sur place pour constater la situation.

Pascale Bousquet-Pitt ajoute qu'il est impossible d'enlever le camion qu'il occupait précédemment, car il lui appartient. C'est une situation complexe.

- **Ratio poubelles vertes/poubelles grises**

« Faut-il inverser le quota de poubelles vertes et poubelles grises ? »

Jean-Baptiste Thony explique que les poubelles vertes deviendront bientôt des poubelles jaunes. Par ailleurs, la collecte des biodéchets conduira à adapter la fréquence des collectes des bacs jaunes et gris. Les habitants sont invités à signaler les situations problématiques.

- **Zone commerciale du Caillou**

« Des débris et dépôts sauvages se trouvent en bordure du parking. Les copeaux des parterres ont été déplacés par le vent sur la chaussée. »

Pascale Bousquet-Pitt explique que les lieux incriminés appartiennent à Carrefour.

- **Rue Maurice-Druon**

« Les bornes semi-enterrées ne sont plus collectées. Les bacs sont situés sous nos fenêtres et sentent mauvais. C'est un problème de santé et de qualité de vie. »

Pascale Bousquet-Pitt répond que le conteneur semi-enterré était cassé, et difficile à réparer. Elle invite les habitants à signaler les problèmes s'ils persistent.

Jean-Baptiste Thony ajoute que la collecte des biodéchets résoudra en partie ces nuisances.

- **Allo Proximité**

« Le service est très réactif et efficace. »

Jean-Baptiste Thony précise que l'application pour téléphones mobiles ou tablettes permet de faire très simplement des signalements.

<https://www.bordeaux.fr/o25387/allo-mairie-proximite>

- **Résidence sous-dotée en poubelles**

« Le nombre de poubelles n'est pas suffisant dans notre résidence. »

Pascale Bousquet-Pitt invite les résidents concernés à demander une poubelle supplémentaire au syndic de leur résidence.

URBANISME

Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire

Bordeaux manque de logements accessibles en location et en accession en raison de plusieurs facteurs sociaux et démographiques :

- la « littoralisation » générale des populations en Europe,
- Une croissance démographique naturelle en Gironde,
- la forte demande en décohabitation des jeunes, et des séparations plus nombreuses,
- le manque de logements sociaux, par ailleurs concentrés dans certains quartiers.

En outre, la construction est l'un des secteurs les plus consommateurs et émetteurs de carbone, d'où la création du label « bâtiment frugal bordelais » afin de répondre aux enjeux climatiques, écologiques et sociaux de la construction.

Pour fabriquer la ville, 3 enjeux environnementaux doivent dorénavant être pris en compte :

- le « 0 artificialisation nette », impliquant de limiter voire stopper la consommation d'espaces naturels,
- la renaturation de la ville,
- la sobriété foncière, c'est-à-dire la recherche de zones sous-construites pour les nouveaux projets.

Pour continuer à produire du logement, la Ville développe différents types d'intervention : les « grandes » opérations d'aménagement et la densification raisonnée.

Concernant les grandes opérations d'aménagement lancées depuis de nombreuses ~~des~~ années, un travail a été réalisé pour réorienter ce qui était possible :

- Sur Euratlantique par exemple, dans le cadre d'une nouvelle feuille de route, la part d'espaces verts par habitant a augmenté (de 12 à 18m² / habitant)
- Sur Brazza, avec la préservation d'un espace naturel de 1.5 hectares qui sera finalement exclu de la construction
- Sur Bastide Niel, avec davantage de végétalisation et le développement d'une offre plus importante de logement social, notamment en accession sociale à la propriété via le bail réel solidaire (BRS). Le principe du BRS est de dissocier le bâti et le foncier, ce qui permet de faire baisser de 30 à 40% le prix d'acquisition. Accessible sous conditions de revenu, il permet l'accès à la propriété de ménages modestes et classes moyennes (plus de 1 000 BRS sont prévus en 2028 dans le quartier Bastide-Niel).

Deux nouveaux projets d'aménagement ont par ailleurs été initiés :

- Après la préservation de 45 hectares de nature rendus inconstructibles, le projet Bordeaux-Lac La Jallère prévoit la réhabilitation de bâtiments déjà existants afin de créer 2 500 logements sociaux et étudiants et la création de logements neufs dans les espaces de parking de la zone. Une action de désimperméabilisation du site est également prévue : 6 hectares seront rendus à la nature.
- A Auchan Lac, le projet vise la renaturation et la transformation de la zone commerciale, et la construction de logements sans artificialiser le site.

La densification intelligente a pour objectif de « construire la ville sur la ville » en identifiant les tissus urbains pouvant être optimisés et proposer plus de densité. Cela nécessite de se doter des règles permettant de définir et d'encadrer les secteurs ciblés par cette orientation urbaine.

A ce titre, les orientations du projet urbain mises en oeuvre depuis quatre ans, tendent à réaffirmer le besoin d'une action avec aujourd'hui un dispositif assez complet : modification du PLU pour favoriser la renaturation dans les projets immobiliers et la production de logements sociaux, une commission d'avant-projet pour veiller à la qualité des projets, une cellule de veille foncière et une convention de partenariat avec l'établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine sur des fonciers stratégiques, notamment si des projets ne correspondent pas aux objectifs de la Ville.

Un exemple de projet immobilier est cité à Caudéran : le projet Balzac (88 logements sociaux) lequel comportera mixité sociale et qualité environnementale, avec un local associatif et des commerces en rez-de-chaussée.

Par ailleurs, Bordeaux souhaite accélérer le développement de la solarisation des toitures. La Ville cherche à montrer l'exemple à l'instar de la toiture de la mairie de quartier de Caudéran qui vient d'être solarisée, ou encore avec l'installation prochaine de plus de 20 000m² de panneaux solaires sur le toit de la base sous marine. Pour les particuliers, les procédures d'urbanisme ont été revues pour faciliter l'installation de panneaux.

TEMPS D'ÉCHANGES

- **Cercle de la Chartreuse**

« Le cercle de la Chartreuse sera-t-il hébergé dans le bâtiment actuellement occupé par la société d'horticulture ? »

Pascale Bousquet-Pitt rappelle qu'il n'existe pas de local associatif à Caudéran. La manifestation d'intérêt pour la société d'horticulture est en cours, mais il faut prendre en compte le fait que ce bâtiment est dégradé et nécessite des travaux de réparation de la toiture en particulier.

- **Stationnement**

« Des stationnements sont-ils prévus pour les constructions de logements sociaux ? »

Stéphane Pfeiffer indique que le PLU n'exige aucune place de stationnement pour la construction de logements locatifs sociaux. Toutefois, la pratique des bailleurs sociaux montre qu'ils continuent de proposer une offre de stationnement dans leurs programmes locatifs.

Si des places de parking restent inoccupées, elles peuvent être proposées aux riverains.

- **Concertation sur les projets**

« Les associations de quartier et les usagers sont-ils associés au contrôle d'urbanisme réalisé par la commission d'avant-projet ? Les contentieux sont nombreux, et ce sont souvent les associations qui montent au créneau. »

Stéphane Pfeiffer explique que le label bâtiment frugal bordelais implique consultation et co-construction. Par ailleurs, la commission des avant-projets incite les promoteurs à informer et consulter les riverains dès l'opportunité du projet. C'est effectivement un objectif de la Ville mais les promoteurs immobiliers doivent prendre le virage de la concertation.

- **Dépenses pour la réfection de la place Ozanam**

« Il serait sans doute possible de réduire les dépenses d'aménagement pour consacrer ce budget aux seniors, par exemple. »

Pascale Bousquet-Pitt indique que le projet d'assainissement de la place Ozanam, très dégradée, était coûteux, mais nécessaire. Ces dépenses n'obèrent pas la politique à l'égard des seniors.

Didier Jeanjean ajoute que les aménagements prennent en compte de nombreux aspects et notamment la renaturation pour éviter les îlots de chaleur. Le Maire de Bordeaux souhaite que l'aménagement public soit conduit dans le cadre de la frugalité en tenant compte des nouvelles technologies.

- **Droit de regard de la Mairie sur les projets**

« La Mairie a-t-elle un droit de regard sur la cohabitation des projets de construction autour de la place Ozanam et du début de la rue Dauphine ? »

Stéphane Pfeiffer confirme que la coordination des travaux des travaux ainsi que la circulation ont bien été examinées.

Le projet rue de la Dauphine, vise à la construction de 30 logements. Ce projet étant ancien il n'est pas soumis aux nouvelles obligations relatives à la production de logement social. Cependant, la Ville a obtenu la production de plusieurs logements sociaux et est en discussion avec le promoteur pour que le local en rez-de-chaussée soit fléché vers une maison d'assistantes maternelles.

Le projet sur le foncier qui était celui de « Postulka » a pour objet la production de 21 logements, dont 4 en bail réel solidaire. Il fait aujourd'hui l'objet de recours devant le tribunal administratif.

- **Démembrement foncier**

« Le démembrement foncier pourrait-il être une piste pour réduire le coût important des logements ? »

Stéphane Pfeiffer explique que le démembrement de propriété permet de faciliter l'accès à la propriété immobilière dans un contexte de pression renforcée sur le logement.

Le démembrement foncier reste marginal à Bordeaux, mais est amené à se développer, notamment dans le cadre des baux réels solidaires, en complément d'une offre attractive de logements sociaux.

CONCLUSION

Pascale Bousquet-Pitt remercie les participants et les services de la Mairie. Elle rappelle que le Word Cleanup Day aura lieu le 20 septembre et fait appel à tous les volontaires qui souhaitent monter une opération de nettoyage.

ANNEXE

1- Limiter les dépôts de poubelles hors bacs

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux peuvent-elles vous aider ?

Communication/information/sensibilisation

Mieux et plus communiquer sur les solutions déjà existantes et souvent ignorées par les Bordelais

Campagne de communication avec photos et messages de sensibilisation

Mieux informer, faire preuve de pédagogie

Mettre des panneaux près des lieux concernés

Augmenter les actions de sensibilisation et communication au sujet du tri et ce qui est déjà mis en place

Manque d'information sur le nettoyage des bacs, la fréquence de ramassage

Poubelles/conteneurs/bacs/bornes

Proposer davantage de conteneurs dans les quartiers

Les bacs de tri de déchets recyclables (verts) deviennent trop petits

La ville doit s'assurer de l'adéquation des bacs aux besoins des citoyens

Installer de grosses poubelles collectives

Poubelles de déjections canines

Mettre des bacs plus grands

Bacs fixes de ramassage

Les conteneurs de verre sont souvent pleins

Augmenter les dimensions des locaux à poubelle

Augmenter le nombre de bacs

Des composteurs (communautaires, collectifs) à disposition du public seraient les bienvenus, cela limiterait le volume des poubelles

Problème avec les bornes de la résidence Ozanam qui ne sont pas collectées régulièrement

Nettoyage des bacs noirs, pourquoi est-ce arrêté depuis longtemps ?

Augmenter la capacité des sacs sur demande des citoyens

Rajouter des poubelles au niveau des stations de la ligne G

Augmenter le nombre de bacs

J'habite un immeuble et notre gardienne se charge parfaitement de ce travail. Par contre les jeunes enfants qui sortent de l'école voisine jettent souvent à terre l'emballage de leur « 4 heures »

Les bacs poubelles de nos résidences sont sous dimensionnés par rapport au nombre de résidents. BM peut aider en fournissant plus de sacs poubelles pour qu'il y en ait assez pour tout le monde ou augmenter le roulement

Remplacer les containers semi enterrés par des bacs

Mettre des bacs « esthétiques » pour permettre le dépôt et qui seraient relevés lors des collectes

Collectes

Proposer un service exceptionnel de collecte de poubelles (ex : lors de déménagements, après un décès pour vider une maison)

Il faudrait déjà que les éboueurs évitent de transvaser les poubelles les unes dans les autres et qu'ils les vident entièrement. Quand les poubelles vertes paraissent trop lourdes, elles sont ramassées le lendemain avec les poubelles grises. A quoi sert notre tri domestique ?

Peut-être augmenter la fréquence des ramassages

En faisant plus correctement et régulièrement leur travail

Conserver un nombre de relève de poubelle significatif et arrêter de le diminuer

Augmenter le nombre de ramassage

Il faut déjà que le service de propreté collecte bien toutes les poubelles sorties sinon de suite il y a des dépôts de poubelles hors bacs

Cela serait certainement limité si les passages de ramassage n'étaient pas diminués. Les gens ne gardent pas leurs poubelles chez eux

Les bacs à verre ne sont pas vidés assez souvent et sont pleins

Surveiller/sanctionner

Bordeaux Métropole peut envoyer des agents pour notifier ces dépôts et mettre une amende si ça continue

Amende

Vérifier poubelles qui ne sont pas rentrées

B) Comment souhaitez-vous contribuer en tant que citoyens ?

En tant que citoyen, je contacte les services de la mairie
Les citoyens doivent faire l'effort personnel de réduire leurs déchets
Utilisation de l'application THELMA pour signaler des dysfonctionnements
Signaler
Faire plus d'efforts personnels de réduction des déchets
Faire mon tri de déchets
Utiliser un compost fourni par Bordeaux Métropole le plus proche de chez moi
En interpellant les personnes qui le font pour qu'elles soient plus respectueuses
On peut appeler la mairie, nous pouvons témoigner que vos services sont très réactifs
Je contribue déjà en mettant ce que les éboueurs ne ramassent pas dans les containers
Vivant seule et ayant un composteur partagé pas loin, je n'ai jamais eu à déposer mes poubelles en dehors des bacs
En faisant des remarques aux personnes en cause qui bien souvent déposent ces poubelles devant chez elles
Par une surveillance plus assidue et par des observations verbales.
Faire des remarques aux habitants qui exagèrent
Appel des riverains pour enlèvement par les services
Prévenir Allo Proximité
Si les dépôts sont souvent, peut-être changer de bac

2- Limiter les dépôts sauvages d'encombrants

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux peuvent-elles vous aider ?

Communication/information/sensibilisation

Ces dépôts sauvages donnent une mauvaise image de la ville (reflet d'un manque de conscience citoyenne), la ville peut y remédier en communiquant sur l'enlèvement des encombrants
Être à l'écoute des gens sur les problèmes d'un quartier avenue du jeu de paume : déjections humaines à l'entrée de la cité administrative et objets encombrants
Diffuser le numéro de téléphone des services de ramassage
Communiquer sur le processus de collecte des encombrants
BM peut ajouter des affiches de communication concernant les encombrants dans les lieux où les gens déposent habituellement leurs encombrants. Ou bien à la sortie des magasins de meubles.
Imaginer un endroit où déposer des petits encombrants
Réaliser des flyers avec tous les numéros utiles pour que chaque citoyen vive au mieux dans son quartier
Diffuser le numéro d'allo proximité pour agir tout de suite
Permettre à chacun de se sentir responsable, que chaque citoyen soit acteur et se sente concerné par ces dépôts : voir pour des messages à diffuser
En multipliant les affichages et en laissant sur place ces dépôts pendant un certain temps avec des affichages appropriés

Surveiller/sanctionner

En infligeant des amendes aux contrevenants
Peut-être mettre en place rapidement la brigade anti-incivilités car la pédagogie ne semble pas fonctionner
Installer des caméras de surveillance
Mettre en œuvre le projet de brigade de répression
Mettre des caméras de surveillance là où cela se produit le plus
Appliquer la facturation d'office pour les dépôts sauvages
Augmenter le contrôle et la sanction du dépôt d'encombrants avec 2 solutions : 1 facturation très chère quand on retrouve la personne fautive à l'origine du dépôt ou 1 facturation symbolique et peu élevée (ex : 10 euros) à l'adresse pour chaque fois qu'un dépôt sauvage d'encombrants a lieu à l'adresse concernée. Les personnes à l'origine des dépôts sont souvent les personnes sur place. A force d'être sanctionné, tout le monde se sentira concerné par ce problème de dépôts sauvages et forcément leur nombre baissera
Nécessité de sanctionner +++
Surveillance vidéo à proximité des zones de dépôt de verre et bornes de vêtements

Répression comme pour les encombrants

Mettre des caméras où les dépôts sont récurrents pour verbaliser

Zones de dépôts

Mettre davantage de conteneurs de dépôts à disposition ou zones de dépôts clairement identifiées et signalées

L'entrée de la cité administrative est une poubelle permanente à ciel ouvert. Responsabilité de l'Etat toutefois la mairie peut interférer

Ramassage encombrants/déchetterie

Large ouverture des déchetteries (horaires)

Multiplier les centres de tri : containers mobiles

Prévoir des emplacements dédiés à la collecte des encombrants, en nombre suffisant

Ramassage programmé d'encombrants

Avoir des espaces permanents supplémentaires par quartier pour déposer

Responsabiliser les syndicats qui doivent faire la chasse aux encombrants devant leurs immeubles

Conteneurs de verre souvent pleins donc dépôts sauvages de bouteilles

Organiser 1 à 2 fois par an des points pour déposer ses encombrants. Effort fait pour les sapins de Noël mais trop d'incivilité

Est-il possible d'envisager de poser 1 ou 2 fois par an le dépôt d'un grand container pour y déposer les choses encombrantes qui doivent nécessiter de se rendre à la déchetterie (en vieillissant, c'est plus difficile)

Davantage de recycleries

Ouvrir une déchetterie près de la rocade

Proposer des lieux intermédiaires de proximité

B) Comment souhaitez-vous contribuer en tant que citoyens ?

Il faut pouvoir appeler les services des encombrants pour qu'il passe à la demande

Je dépose mes encombrants dans la déchetterie comme prévu. Un système de ramassage est déjà prévu, il suffit de s'y conformer

Signaler

Appel immédiat à Alloproximité à condition que l'appel soit suivi d'effet

Faire appel à la citoyenneté dans mon entourage

Faire l'effort de signaler les éventuels dépôts sauvages

Il y a un service à appeler pour les encombrants, ils viennent les récupérer

Continuer d'appeler le service des encombrants lorsque cela est nécessaire

Si j'ai besoin de me débarrasser d'un meuble, je fais appel au service des encombrants

En les signalant

Prévenir AlloProximité

Quand on a un véhicule, aller à la déchetterie

Quand on n'a pas de véhicule, se réunir entre voisins pour qu'un véhicule regroupe tous les encombrants de la résidence. On fait une note d'information qu'on affiche donnant : la date et l'heure auxquelles le véhicule sera disponible de manière à ce que les gens s'organisent

Autres

Ce serait utile de désherber les trottoirs qui empêchent les personnes de passer